

CERTIFICATE

Certificat de Constance des Performances avec le numéro de certificat 1085-CPR-0311

Dans le cadre du Règlement (UE) n°305/2011 du Parlement Européen et du Conseil du 9 mars 2011 (le Règlement Produits de Construction ou RPC), ce certificat s'applique au produit de construction

Stratifiés décoratifs haute pression (HPL) pour finitions des murs et plafonds intérieurs et extérieurs

„MAX Compactplatte F-Qualität“, Type CGF
„MAX Exterior F-Qualität“, Type EDF
„MAX Exterior LS F-Qualität“, Type EDF
„MAX Universal F-Qualität“, Type EGF

produit pour

FunderMax GmbH
Klagenfurter Straße 87-89, AT-9300 St. Veit an der Glan

et fabriqué dans l'usine

Industriezentrum NÖ-Süd Straße 3, AT-2355 Wiener Neudorf

Ce certificat atteste que toutes les dispositions concernant l'évaluation et la vérification de la constance des performances décrites dans l'annexe ZA de la norme

EN 438-7:2005

sous système 1 pour les performances décrites ci-dessus dans ce certificat sont appliquées et que le produit de construction accomplit toutes les exigences prescrites pour ces performances.

Ce certificat est délivré pour la première fois le 2015-06-12. et sauf retrait ou suspension, demeure valide tant que les conditions précisées dans la spécification technique de référence ou les conditions de fabrication en usine ou le contrôle de la production en usine ne sont pas modifiés de manière significative.

Vienne, le 2015-06-12



DI Udo Pappler
Directeur de l'organisme notifié OFI CERT (No. 1085)

www.ofi.at

Le certificat est disponible sur www.oficert.at. Il s'y trouve des informations plus détaillées sur la validité du certificat ainsi qu'un possible abandon ou retrait dudit certificat.



Notified Body OFI CERT
OFI Technologie & Innovation GmbH
Arsenal, Objekt 213, Franz-Grill-Straße 5
1030 Vienna | AUSTRIA

